

*Héritiers famille Colas*

*Lantic , le 23 novembre 2018*

-----

*Reçu le 26/11/2018*

*Madame France Mal*

*5 , Chemin des Merles*

*22410 Lantic.*

*Monsieur le Président,*

*Dans le cadre du Projet de Révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Pordic , je vous prie , au nom de mes frères et sœurs en « indivis » , de bien vouloir soumettre à l'examen de la Commission , en zone constructible de la parcelle cadastrée ZA N° 112 , formant l'angle des voies communales 43 et 50 dans le village de la Ville Papault à Pordic.*

*Je vous prie de croire , Monsieur le Président , à l'expression de mes sentiments respectueux,*

*Madame France Mal,*